

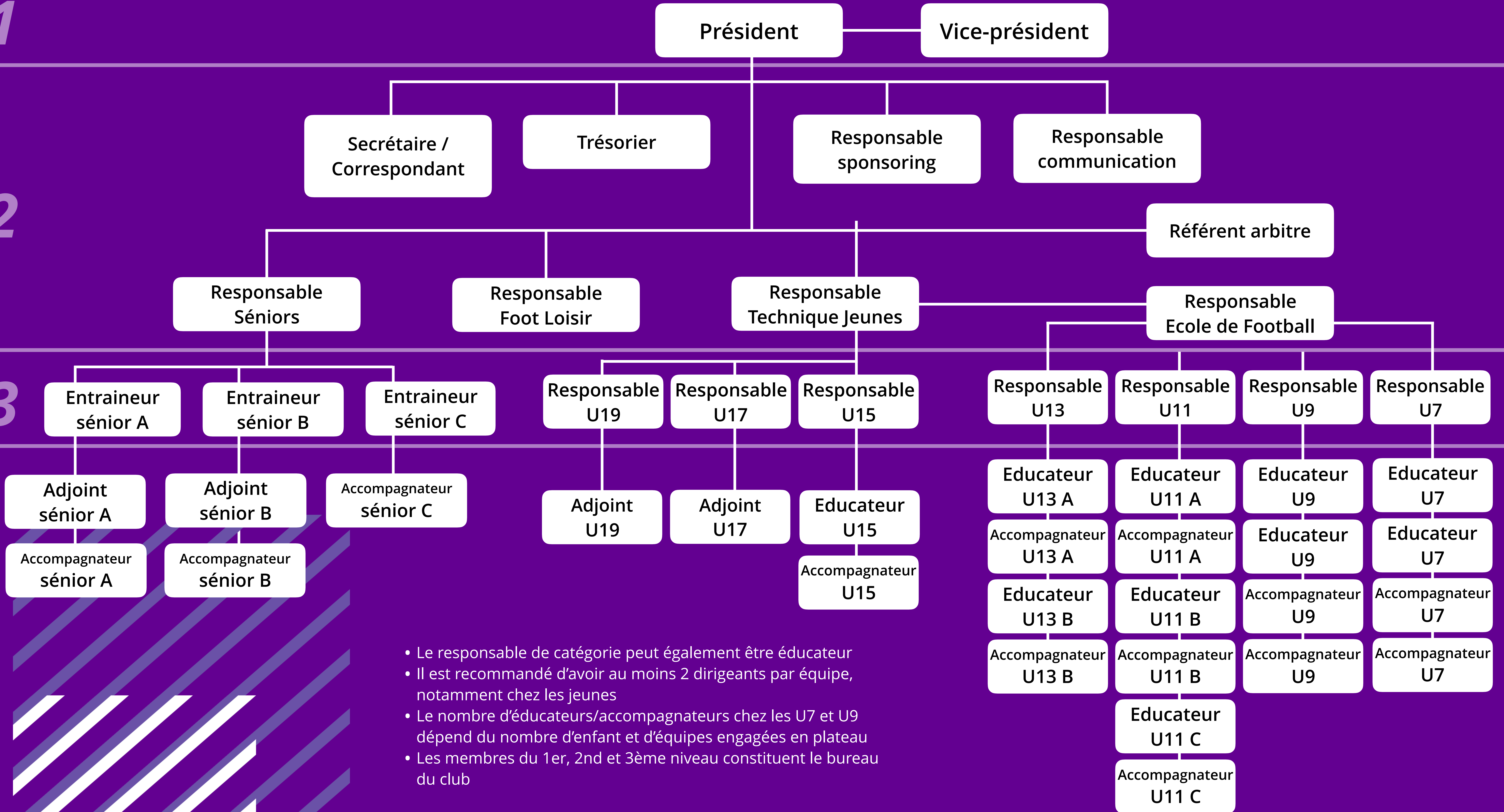


# Mon organigramme : club de + de 150 licenciés

1

2

3



- Le responsable de catégorie peut également être éducateur
- Il est recommandé d'avoir au moins 2 dirigeants par équipe, notamment chez les jeunes
- Le nombre d'éducateurs/accompagnateurs chez les U7 et U9 dépend du nombre d'enfant et d'équipes engagées en plateau
- Les membres du 1er, 2nd et 3ème niveau constituent le bureau du club